

Déclaration de la CFDT

Au comité d'établissement Siège

du 6 septembre 2018

Les nouvelles informations à propos de l'audiovisuel s'accroissent de toute part, sauf de la Direction, entraînant chez les personnels de grosses interrogations sur leur avenir et sur la façon dont ils sont considérés.

Le Gouvernement a rendu des arbitrages cet été qui présentent toutes les caractéristiques **d'une approche purement financière**. En mettant en avant les 400 millions d'économies à réaliser sur la mandature sans toucher au mode de financement (redevance et producteurs), il enclenche une période malheureusement sombre pour les professionnels du secteur.

160 Millions de baisse de dotation publique, 150 Millions à réorienter vers le développement numérique et 100 millions d'économies sur les charges, voilà un programme qui va en doucher plus d'un.

Le triplement de la diffusion sur France 3, en affirmant son caractère régional pourrait apparaître positif si **les moyens pour le faire étaient précisés** et s'il ne s'agissait pas uniquement de rediffusions croisées ou d'émissions de bric et de broc.

Le passage en diffusion web de France 4 et France Ô, arbitré malgré les avis des partenaires sociaux et des élus concernés ne peut constituer un projet positif pour les publics jeunes et le développement de la diversité à l'antenne.

La CFDT appelle donc la Direction à présenter rapidement **un projet mobilisateur pour les années prochaines**, développant les compétences des salarié(e)s au service d'un audiovisuel public de qualité.

L'exercice ne peut être qu'un coup de rabot financier, gage de démobilitation et de difficultés quotidiennes.

Il convient également de redonner aux équipes **la fierté de leurs métiers**, et aux cadres la responsabilité managériale positive d'accompagner les salarié(e)s face aux nombreux défis qui s'annoncent.



1.2.3.4.5.Ô:

La CFDT combattra la réduction des effectifs et sera vigilante sur la qualité des conditions de travail des collaborateurs et managers.

Le risque est trop important dans ces périodes de réforme que la réalité du quotidien soit négligée pour pouvoir produire de bons ratios à la Direction général et à la tutelle au détriment de l'équilibre et de la santé des salarié(e)s.

C'est la raison pour laquelle nous serons particulièrement à l'écoute des éléments qualitatifs et quantitatifs que la DRH du siège pourra nous donner au cours de cette séance :

- Evolution de l'absentéisme
- Synthèse des entretiens des évaluations
- Evolution des inscriptions en formation et de leur suivi
- Retour sur d'éventuelles tentatives de suicide et de la santé au travail
- Etc ...

[Nos Délégués syndicaux centraux](#)



[@Cfdt_Ftv](#)

Vous voulez être représentant(e) CFDT, vous souhaitez nous poser des questions ?

Appelez la CFDT : 01 56 22 88 21